

La loi adoptée par le Parlement en vue d'économiser la lumière du jour a fait plus de tort que n'importe quelle autre mesure et a créé une foule de paresseux parmi notre population. Un autre malheur pour le pays, ce furent les méthodes financières échevelées du gouvernement au cours de la dernière guerre. Tandis que les jeunes gens étaient appelés sous les drapeaux, nos hommes d'Etat accumulaient les emprunts nationaux et plaçaient sur les épaules du peuple canadien le fardeau d'une dette formidable. Pourquoi le gouvernement de l'époque n'a-t-il pas taxé ceux qui restaient au pays? En 1917, quelqu'un tenta de me décider à percevoir des souscriptions pour l'emprunt national. Je refusai carrément et ce personnage me demanda la raison de mon attitude. Et voici ma réponse: Si le ministre des Finances refuse de prélever les dépenses au fur et à mesure, au lieu de multiplier les emprunts les uns après les autres, il fait mieux de s'adresser ailleurs pour obtenir des souscriptions.

Plus que cela, considérez les sommes énormes qui furent prélevées dans le temps grâce à la vente des obligations d'Etat exemptées de toutes taxes! Si j'avais mes franchises coudées, je ferais rentrer demain dans le trésor chaque dollar de ces obligations exemptées de toutes taxes. Pour quelle raison le Gouvernement n'a-t-il pas taxé les compagnies qui ont accumulé des fortunes pendant que nos soldats versaient leur sang sur la ligne de feu? De fait, à cette époque, nos jeunes gens en service actif ont payé l'impôt du sang jusqu'à l'extrême limite.

Maintenant, le Gouvernement prête le flanc à la critique à mon sens, parce qu'il refuse de solutionner comme il le devrait le problème du service civil. Si le Gouvernement se décidait à adopter les mesures voulues, je suis convaincu qu'il obtiendrait l'appui chaleureux de l'énorme majorité du peuple canadien. Si les commissaires du service civil ne font pas leur devoir qu'on les démette de leurs fonctions. Si d'autre part, c'est le sous-ministre qui est en faute je révoquerais le sous-ministre de ses fonctions. Songez donc à l'armée de fonctionnaires, hommes et femmes, qui composent le service civil; près de 38,000 dont 12,000 ou 13,000 résident dans la ville d'Ottawa, d'après les chiffres pour 1922. Pour moi, ce chiffre pourrait être réduit de moitié.

Un honorable député a déclaré cet après-midi que la députation devrait être réduite et je partage cet avis. L'année dernière, je me suis prononcé en faveur du projet de réduire d'au moins un tiers le nombre des représentants du peuple ici, de sorte que le

Parlement ne compterait plus que 160 députés après les prochaines élections. Je verrais aussi d'un bon œil que l'on réduisît des deux tiers le nombre des sénateurs, s'il est impossible d'abolir complètement la Chambre haute; l'un ou l'autre plan m'irait parfaitement. Je ne vois pas du tout l'utilité d'augmenter le nombre des représentants du peuple au Parlement. Et j'ai une proposition à faire: En dehors des chefs de partis et de deux ou trois de leurs principaux lieutenants, je suis d'avis qu'aucun député ne devrait parler plus d'une demi-heure.

M. PELLETIER: Arrangeons-nous pour vingt minutes.

M. BLACK (Huron): J'en serais. De cette façon-là, nous épargnerions des centaines de milliers de dollars au pays.

Pour ce qui est de l'immigration, c'est peut-être là à mon sens le problème le plus important que le Gouvernement ait à régler à l'heure actuelle. Je ne suis pas de ceux qui croient que le Canada devrait exclure les immigrants. J'espère au contraire, monsieur l'Orateur, que les immigrants continueront à entrer au Canada par dizaines de mille et par centaines de mille chaque année. Si à l'heure actuelle, la population du Canada se chiffrait à 25 millions d'habitants,—et c'est là la population que nous aurions si le pays avait été bien gouverné,—un bon nombre des problèmes de l'heure seraient résolus. Pour ne citer qu'un exemple, le problème de la dette nationale se trouverait régler du coup de même que la question ferroviaire.

Dans la province d'où je viens, nous serions en mesure d'établir des milliers de familles sur des terres. Sur certaines fermes, la maison et les dépendances qui furent construites il y a déjà plusieurs années, coûteraient plus cher aujourd'hui que la valeur de la ferme elle-même; et il y a des milliers de cas de même nature. Un bon nombre de ces établissements agricoles ne sont exploités que par les vieux parents. Les enfants sont partis pour l'Ouest, il y a des années, ou bien ils ont choisi d'autres moyens d'existence de sorte que les vieux sont restés seuls sur la ferme. Je serais donc en faveur d'une politique d'immigration des plus prononcée, à condition que nous soyons très circonspects dans le choix de nos nouveaux sujets.

Je serais donc en faveur d'une politique d'immigration des plus prononcée, à condition que nous soyons très circonspects dans le choix de nos nouveaux sujets.

Je regrette que le ministre intérimaire des Finances (l'hon. M. Robb) ne soit pas à son siège, vue que j'aurais quelques suggestions à lui faire. J'ai prôné un droit d'exportation